

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

BILAN DE L'ANNÉE 2007-2008

(AVRIL 2007-MARS 2008)

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Le Programme des chaires de recherche du Canada	2
Sommaire des statistiques de 2007-2008	4
Tendances en matière d'investissement	6
Impact du Programme des chaires de recherche du Canada	9
Équité au sein du Programme des chaires de recherche du Canada	18
Initiative internationale des chaires de recherche	19
Communications	20



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Lorsque le gouvernement fédéral a lancé le Programme des chaires de recherche du Canada, en 2000, son objectif était d'établir 2 000 professorats de recherche dans les universités du pays afin de renforcer la capacité de recherche des universités canadiennes et de les rendre plus aptes à recruter et à maintenir en poste les chercheurs les plus accomplis et les plus prometteurs du monde.

Depuis le 31 mars 2008, le Programme des chaires de recherche du Canada a atteint cet objectif. Grâce à un investissement total de près de deux milliards de dollars, 1 833 chaires ont été établies dans 70 universités du pays. En outre, depuis la création du Programme, les universités ont recruté environ 600 chercheurs à l'étranger, dont 46 p. 100 sont des expatriés canadiens.

Des 372 candidatures retenues cette année, près des deux tiers correspondent au renouvellement de chaires existantes. Grâce à la collaboration du Programme et de la Fondation canadienne pour l'innovation, plus de 130 des titulaires de chaire nommés chaque année bénéficient aussi de subventions de plus de 20 millions de dollars, ce qui leur permet de financer l'infrastructure nécessaire à la réalisation de leurs travaux.

Le Programme des chaires de recherche du Canada fait partie intégrante de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral. Cette stratégie, qui a été lancée en mai 2007, vise à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale.

Les titulaires de chaire de recherche du Canada contribuent à approfondir les connaissances qui stimulent l'économie et la société canadiennes au 21^e siècle. Par exemple, 80 p. 100 des titulaires de chaire mènent des travaux dans l'un des quatre domaines de recherche prioritaires indiqués dans la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral, alors que d'autres produisent et diffusent des connaissances dans d'importants domaines de politique sociale, comme le Nord et l'Arctique, la culture, la sécurité, la défense, l'éducation et l'alphabétisation.

Les titulaires de chaire de recherche du Canada contribuent également à former la prochaine génération de chercheurs et de leaders canadiens en assurant le succès continu du Canada dans l'économie mondiale du savoir.

Au nom du Programme des chaires de recherche du Canada, je tiens à remercier les députés et les Canadiens de leur appui constant.

Votre tout dévoué collaborateur,

Chad Gaffield, Ph.D., MSRC
Président, comité directeur du Programme des chaires de recherche du Canada
Président, Conseil de recherches en sciences humaines



LE PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Contexte et description

Le Programme des chaires de recherche du Canada a été créé en 2000 dans le but de faire du Canada un chef de file en recherche dans l'économie mondiale axée sur le savoir – un milieu très concurrentiel. Grâce à ce programme, le gouvernement du Canada accorde 300 millions de dollars par année au financement de professorats de recherche – également appelés « chaires de recherche du Canada » – établis dans les universités du pays. En date du 31 mars 2008, 70 universités étaient admissibles au Programme des chaires de recherche du Canada, 1 833 chercheurs occupaient des postes de chaire et près de deux milliards de dollars avaient été investis dans ce programme.

Afin de favoriser l'excellence de la recherche menée au Canada et d'accroître la capacité de recherche du pays, le Programme des chaires de recherche du Canada tente d'atteindre les objectifs suivants : recruter d'excellents chercheurs dans les universités canadiennes et les maintenir en poste; accroître la capacité des universités à produire de nouvelles connaissances et à les mettre en application; consolider la formation d'un personnel hautement qualifié; maximiser l'utilisation des ressources de recherche grâce à une planification stratégique.

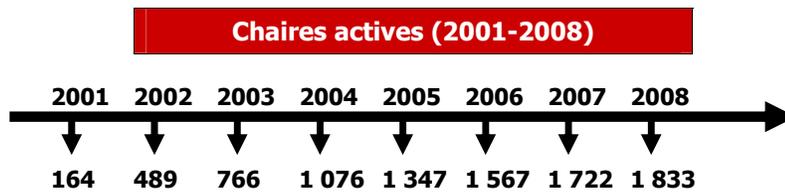
Il s'agit d'un programme interorganismes permanent qui est administré par un secrétariat partageant les locaux du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le Programme est dirigé par un comité directeur composé des présidents des trois organismes subventionnaires fédéraux (les Instituts de recherche en santé du Canada [IRSC], le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie [CRSNG] et le CRSH), du président et directeur général de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et du sous-ministre de l'Industrie. Les titulaires de chaire sont nommés à l'issue d'une rigoureuse évaluation par les pairs effectuée par le Collège d'examineurs, le Comité interdisciplinaire d'évaluation et le comité directeur du Programme des chaires de recherche du Canada.

Le nombre de chaires de recherche attribuées à une université est calculé en fonction du financement accordé par les trois organismes subventionnaires à ses chercheurs au cours des trois années précédentes (ce qui comprend le financement accordé aux chercheurs travaillant dans les instituts et les hôpitaux de recherche en santé qui lui sont affiliés). La répartition des chaires de recherche du Canada selon les fonds accordés par les organismes subventionnaires fédéraux se fait comme suit : 20 p. 100 pour la recherche en sciences humaines, 35 p. 100 pour la recherche en sciences de la santé et 45 p. 100 pour la recherche en sciences naturelles et en génie. Pour leur part, les petites universités bénéficient de l'« attribution spéciale » de 120 chaires, ce qui leur permet d'augmenter leur capacité de recherche.



Lorsqu'il a été créé, le Programme des chaires de recherche du Canada avait pour objectif d'attribuer 2 000 chaires aux universités canadiennes d'ici l'exercice 2007-2008. Le Secrétariat du Programme est fier de confirmer l'atteinte de cet objectif – 2005 étant la première année à laquelle toutes les chaires étaient attribuées. En date du 31 mars 2008, les universités canadiennes comptaient 1 833 chaires actives. (Voir le graphique 1.) Durant les premières années du Programme, le nombre de chaires attribuées aux universités était à la hausse, tout comme le nombre de chaires actives. Toutefois, alors que le Programme entre dans sa phase de maturité, il faut s'attendre à voir des changements. Par exemple, en 2007-2008, le nombre de demandes de renouvellement est plus important que le nombre de nouvelles demandes, et ce, pour la première fois.

Graphique 1 : Nombre de chaires actives de 2001 à 2008



Comme pour l'ensemble des programmes gouvernementaux, la responsabilisation est une priorité pour le Programme des chaires de recherche du Canada, qui a adopté bon nombre d'approches afin d'assurer sa propre responsabilisation ainsi que celle des titulaires de chaire et des établissements. Cela comprend des rapports annuels présentés par les établissements et les titulaires de chaire, des examens financiers de leurs comptes dans le cadre de visites de contrôle interorganismes, une vérification interne prévue pour l'exercice 2009-2010 et une évaluation décennale à effectuer en 2009-2010. Une évaluation sommative servira à déterminer si le Programme est encore pertinent, à examiner à quel point il a atteint ses objectifs ainsi qu'à mesurer les résultats et l'impact qu'il a produits. La préparation de cette évaluation débutera en 2008-2009.

Pour en savoir plus au sujet du Programme des chaires de recherche du Canada, veuillez consulter son site Web (www.chaires.gc.ca).



SOMMAIRE DES STATISTIQUES DE 2007-2008

Durant l'exercice 2007-2008, soit du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, 372 candidats ont été retenus pour recevoir un financement du Programme des chaires de recherche du Canada. (Voir le tableau 1 pour connaître la répartition complète des demandes retenues.) Comme cela a précédemment été indiqué, le nombre de demandes de renouvellement, qui correspondait à 64 p. 100 du nombre total de demandes retenues, était pour la première fois supérieur au nombre de nouvelles demandes, qui correspondait à 36 p. 100 du nombre total de demandes retenues. Ces chiffres ont porté à 1 833 le nombre total de chaires actives. (Voir le tableau 2 pour connaître la répartition des chaires par organisme subventionnaire.)

Demandes retenues

Tableau 1 : Demandes retenues en 2007-2008

Type de demande	Sexe	Niveau ¹	CRSNG	IRSC	CRSH	Total
Nouvelle demande	Femmes	1	3	2	3	8
		2	17	14	10	41
	Hommes	1	13	13	3	29
		2	33	13	10	56
Total des nouvelles demandes			66	42	26	134
Demande de renouvellement	Femmes	1	4	3	7	14
		2	8	10	7	25
	Hommes	1	51	41	16	108
		2	49	24	18	91
Total des demandes de renouvellement			112	78	48	238
Total des demandes			178	120	74	372

¹D'une valeur de 100 000 \$ par année pour une période de cinq ans, les chaires de niveau 2 sont accordées à d'excellents nouveaux chercheurs. D'une valeur de 200 000 \$ par année pour une période de sept ans, les chaires de niveau 1 sont accordées à des chercheurs chevronnés exceptionnels qui sont reconnus comme étant des experts mondiaux de leur domaine.

**Tableau 2 : Répartition des chaires actives par organisme subventionnaire fédéral**

Recherche en sciences humaines	Recherche en santé	Recherche en sciences naturelles et en génie
401 (23 %)	606 (33 %)	826 (45 %)

Demandes de financement présentées à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

Le Programme des chaires de recherche du Canada travaille en étroite collaboration avec la FCI. Les universités peuvent soumettre une demande de financement de l'infrastructure à la FCI en même temps qu'elles soumettent une demande pour le financement d'une chaire de recherche du Canada. D'ailleurs, chaque année, de 100 à 200 candidats à des chaires de recherche du Canada présentent de telles demandes à la FCI. En 2007-2008, la FCI a attribué 131 subventions, pour un total de 20 953 957 \$. En 2008-2009, toutes les demandes de financement de l'infrastructure présentées à la FCI ont été retenues.

Tableau 3 : Demandes de financement présentées à la FCI qui ont été retenues en 2007-2008

Type de demande	Sexe	Niveau	CRSNG	IRSC	CRSH	Total
Nouvelle demande	Femmes	1	2	0	0	2
		2	15	9	7	31
	Hommes	1	10	8	1	19
		2	25	10	5	40
			52	27	13	92
Demande de renouvellement	Femmes	1	1	1	0	2
		2	2	3	2	7
	Hommes	1	7	5	2	14
		2	9	5	2	16
			19	14	6	39
			71	41	19	131



TENDANCES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Depuis 2002, le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada demande à toutes les universités de préparer un rapport annuel faisant état des dépenses engagées durant l'année en cours et de l'impact produit par le Programme, ce qui comprend le financement de la FCI. En 2005, le Secrétariat a également entrepris de demander aux titulaires de chaire de produire un rapport annuel qui fournit des renseignements sur les résultats de leur programme de recherche. (Voir la section suivante pour en savoir plus à ce sujet.)

En 2007-2008, les 70 universités et les 1 481 titulaires ont soumis leur rapport annuel. Dans le cadre de l'évaluation continue du rendement du Programme, on devra préparer un nouveau rapport annuel durant l'exercice actuel afin de recueillir des renseignements plus précis.



État des dépenses

Chaque année, toutes les universités doivent présenter au Secrétariat l'état de leurs dépenses afin de justifier la manière dont leurs titulaires de chaire ont utilisé les fonds accordés par le Programme. Le tableau 4 présente les montants correspondant aux divers types de dépenses engagées ainsi que le pourcentage correspondant au financement total accordé par le Programme des chaires de recherche du Canada en 2007-2008.

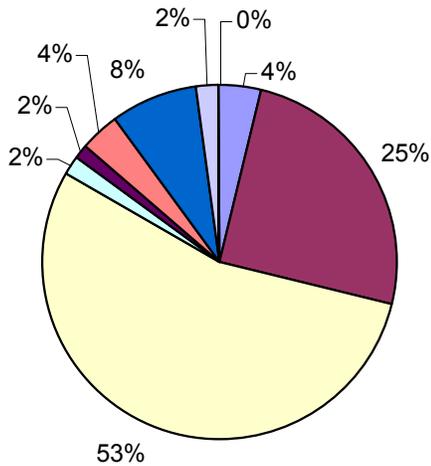
Tableau 4 : Distribution des fonds en 2007-2008

Types de dépenses	Montant (\$) 2007-2008	Pourcentage (%) 2007-2008
Salaire des étudiants	8 215 335	3,3
Salaire des non-étudiants	23 584 483	9,4
Salaire et avantages des titulaires	186 910 722	74,8
Services ou contrats professionnels et techniques	1 695 299	0,6
Équipement (y compris les véhicules motorisés)	1 625 422	0,7
Matériel, fournitures et autres dépenses	6 888 930	2,8
Frais administratifs liés aux chaires	16 742 708	6,7
Frais de déplacement	3 706 101	1,5
Frais liés au remplacement du personnel enseignant pour permettre la recherche	405 421	0,2
	249 774 421	100

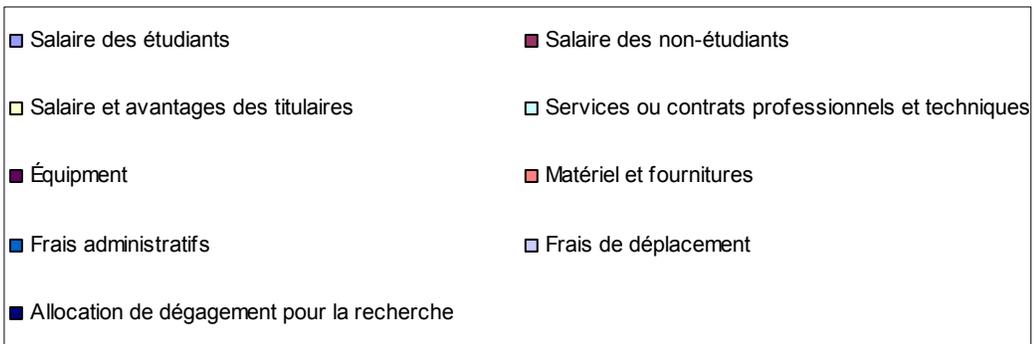
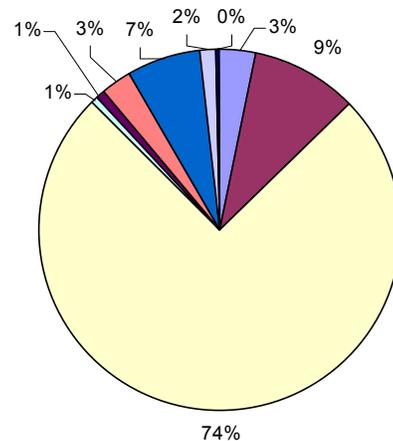


Les graphiques ci-dessous montrent la distribution des fonds en 2002-2003 – le premier exercice pour lequel des données complètes sont disponibles – et en 2007-2008. On observe certaines tendances quant à la manière dont les fonds sont utilisés depuis le lancement du Programme. Par exemple, alors que la plus grande partie du financement sert à payer les salaires des titulaires de chaire et que cette proportion est passée d'environ 50 p. 100 durant les premières années du Programme à environ 75 p. 100 aujourd'hui, le financement du salaire des non-étudiants a diminué de façon régulière, passant d'environ 20 p. 100 en 2002-2003 à environ 10 p. 100 en 2007-2008. Par contre, le financement des autres domaines est resté relativement stable.

Graphique 2 :
Distribution des fonds en 2002-2003



Graphique 3 :
Distribution des fonds en 2007-2008





IMPACT DU PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le Programme des chaires de recherche du Canada vise à faire du Canada un chef de file en recherche dans l'économie mondiale axée sur le savoir, qui est un milieu très concurrentiel. Il se trouve au cœur d'une stratégie nationale dont l'objectif est d'accroître l'excellence de la recherche menée au Canada, un objectif de longue date dont le pays est fier. Comme on le verra plus loin, les rapports produits par les universités et les titulaires de chaire prouvent que le Programme a atteint ses objectifs en 2007-2008.

Le Bilan de l'année 2007-2008 donne un aperçu des contributions apportées par les titulaires de chaire de recherche du Canada au bassin des connaissances qui alimentent la stratégie des sciences et de la technologie ainsi que d'autres priorités du gouvernement fédéral.

Stratégie des sciences et de la technologie

Intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* et publiée en mai 2007, la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral présente un plan pluriannuel visant à accroître la compétitivité du Canada au moyen des sciences et de la technologie. Ce plan reconnaît que les personnes créatrices, compétentes et talentueuses constituent l'élément le plus important d'une économie nationale prospère. Le Programme des chaires de recherche du Canada contribue à cet *avantage humain*.

Cette stratégie fait ressortir quatre domaines de recherche prioritaires, qui représentent les principales forces du Canada en matière de sciences et de technologie si l'on se fie aux normes d'excellence internationales. Il s'agit des domaines suivants : les sciences et les technologies de l'environnement; les ressources naturelles et l'énergie; les sciences et les technologies de la santé et les sciences de la vie connexes; les technologies de l'information et des communications. Ces domaines prioritaires ont été mis en évidence dans une évaluation¹ menée en 2006 par le Conseil des académies canadiennes. En effet, à la demande du gouvernement fédéral, ce conseil a examiné les forces du Canada dans le domaine des sciences et de la technologie.

Il est évident que les titulaires de chaire de recherche du Canada contribuent au progrès de ces domaines de façon significative, car 80 p. 100 d'entre eux mènent leurs travaux dans un ou plusieurs des domaines ciblés par la stratégie des sciences et de la technologie (Voir le

¹ <http://www.scienceadvice.ca/documents/Rapport%20complet.pdf>



tableau 5.), le domaine des sciences et des technologies de la santé et des sciences de la vie connexes étant le plus important. Alors que la recherche interdisciplinaire devient de plus en plus courante, bon nombre de titulaires de chaire travaillent dans des disciplines liées à plus d'un domaine prioritaire, comme l'indique la stratégie des sciences et de la technologie. Par conséquent, il est important de savoir que les domaines de recherche ne sont pas exclusifs. La distribution est la suivante :

- ▶ 51 p. 100 des titulaires de chaire mènent leurs travaux dans le domaine des sciences et des technologies de la santé des sciences de la vie connexes. Ce pourcentage correspond à la totalité des titulaires de chaire des IRSC, à 32 p. 100 des titulaires de chaire du CRSNG et à 17 p. 100 des titulaires de chaire du CRSH. Leur programme de recherche porte notamment sur une vaste gamme de politiques et de services de santé biomédicaux et cliniques ainsi que sur la santé publique et la santé des populations. Parmi leurs sujets de recherche figurent la génomique, le diabète, la salubrité alimentaire, les produits nutraceutiques, la cybersanté, les déterminants sociaux de la santé communautaire et la neurobiologie liée à l'usage abusif de médicaments;
- ▶ 15 p. 100 des titulaires de chaire mènent leurs travaux dans le domaine des sciences et des technologies de l'environnement. Ce pourcentage correspond à 28 p. 100 des titulaires de chaire du CRSNG, à 10 p. 100 des titulaires de chaire du CRSH et à moins de 1 p. 100 des titulaires de chaire des IRSC. Parmi leurs sujets de recherche novateurs figurent l'étude de la qualité de l'eau, la modélisation climatique, le développement communautaire durable et la politique environnementale mondiale;
- ▶ 14 p. 100 des titulaires de chaire mènent leurs travaux dans le domaine des technologies de l'information et des communications dans l'espoir d'approfondir les connaissances sur l'information quantique, la bio-informatique, le commerce électronique, l'apprentissage en ligne, etc.;
- ▶ 8 p. 100 des titulaires de chaire mènent leurs travaux dans le domaine des ressources naturelles et de l'énergie. Ce pourcentage correspond à 17 p. 100 des titulaires de chaire du CRSNG et à 12 p. 100 des titulaires de chaire du CRSH. Parmi leurs sujets de recherche figurent la glaciologie, les nouvelles piles à combustible, les systèmes énergétiques propres, les politiques pétrolières et gazières ainsi que la gestion des ressources.

**Tableau 5 : Domaines de recherche prioritaires des sciences et de la technologie et disciplines des titulaires de chaire**

Domaines de recherche prioritaires des sciences et de la technologie	Titulaires de chaire (CRSNG)	Titulaires de chaire (IRSC)	Titulaires de chaire (CRSH)	Totaux
Sciences et technologies de l'environnement	234/826 (28 %)	2/606 (0,3 %)	41/401 (10 %)	277/1 833 (15 %)
Ressources naturelles et énergie	137/826 (17 %)	0/606 (0%)	9/401 (2 %)	146/1 833 (8 %)
Sciences et technologies de la santé et sciences de la vie connexes	268/826 (32 %)	606/606 (100 %)	67/401 (17 %)	940/1 833 (51 %)
Technologies de l'information et des communications	200/826 (24 %)	0/606 (0 %)	47/401 (12 %)	247/1 833 (14 %)

Autres domaines de recherche prioritaires pour le gouvernement fédéral

Les titulaires de chaire de recherche du Canada étudient aussi toute une gamme de sujets qui forment la base des politiques et des décisions prises dans des domaines d'intérêt pour les Canadiens, dont le Nord et l'Arctique, les communautés autochtones canadiennes, la culture, le bien-être des enfants, l'aménagement communautaire, la prévention du crime, la sécurité, la défense, l'éducation et l'alphabétisation.

Compte rendu des résultats et de l'impact

L'information recueillie auprès des universités et des titulaires de chaire confirme continuellement l'importance qu'a le Programme des chaires de recherche du Canada pour le milieu de la recherche canadien ainsi que pour la production de résultats de recherche et leur impact. D'après les commentaires reçus, le Programme atteint ses objectifs dans ce domaine. Le Programme est décrit comme étant essentiel au recrutement et au maintien en poste de scientifiques de calibre mondial pour favoriser l'adoption de nouvelles orientations de recherche. Il joue aussi un rôle de



catalyseur quant à la formation d'équipes de recherche grâce auxquelles des chercheurs, des étudiants, des stagiaires et des techniciens de recherche unissent leurs forces pour consolider des réseaux de recherche essentiels aux développements social et économique du Canada.

Que ce soit du point de vue économique, social ou environnemental, l'ensemble de la communauté tire profit des programmes de recherche menés par nos titulaires de chaire à l'aide de l'équipement financé par la Fondation canadienne pour l'innovation. Cela permet de faire de notre communauté et de notre région des endroits où il est plus agréable de vivre et de travailler.

Thompson Rivers University

Recrutement et maintien en poste de chercheurs de haut calibre

Le Programme des chaires de recherche du Canada joue un rôle important en ce qui concerne le recrutement et le maintien en poste de certains des chercheurs les plus accomplis et les plus prometteurs du Canada. Depuis son lancement, les universités ont tendance à soumettre les candidatures de chercheurs faisant déjà partie de leur corps professoral. Le financement du Programme leur sert donc d'abord à maintenir en poste leurs professeurs et, en deuxième lieu, à recruter des chercheurs d'université étrangère. (Voir le graphique 4.) La tendance demeure la même en 2007-2008. (Voir le tableau 6.)

Le nombre de chercheurs recrutés à l'étranger a augmenté de façon constante jusqu'en 2005, puis s'est mis à diminuer, notamment en raison de l'augmentation du nombre de demandes de renouvellement par rapport à celui des nouvelles demandes. Néanmoins, depuis le lancement du Programme, les universités ont réussi à recruter 600 chercheurs de l'étranger, 46 p. 100 d'entre eux étant des expatriés canadiens.



Graphique 4 : Provenance des titulaires de chaire de recherche du Canada de 2001 à 2008

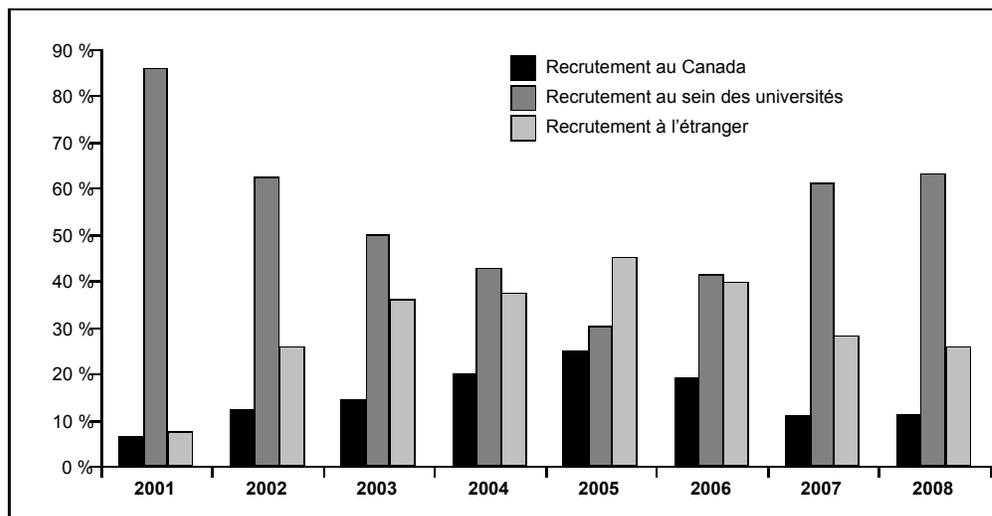


Tableau 6 : Lieu d'origine des candidats de 2007-2008

Lieu d'origine	Demandes retenues
Université présentant la candidature	230
Autre université canadienne	40
Établissement non universitaire canadien	3
Université étrangère	85
Établissement non universitaire étranger	14
	372



Pour bon nombre d'universités et de titulaires de chaire, le Programme est crucial pour le maintien en poste des professeurs.

Il a toujours été difficile de maintenir en poste les meilleurs chercheurs du Canada. Alors que la recherche devient une entreprise mondiale, il est plus difficile d'inciter les meilleurs chercheurs à rester au Canada en raison de la concurrence livrée par d'autres pays et régions du monde, comme l'Inde, la Chine et l'Europe. Le Programme des chaires de recherche du Canada nous a grandement aidés à conserver nos meilleurs chercheurs en leur permettant d'approfondir leur programme de recherche.

The University of Western Ontario

Lorsque l'on demande aux universités d'évaluer l'importance du financement apporté par le Programme des chaires de recherche du Canada (y compris le financement de la FCI qui s'y rattache) en ce qui concerne leur capacité à maintenir en poste les meilleurs chercheurs, la majorité d'entre elles disent qu'il est « très important » (53 p. 100) ou « important » (39 p. 100). En effet, le Programme leur donne la possibilité d'être plus concurrentielles non seulement en leur permettant d'offrir de meilleures conditions de travail (p. ex. une rémunération plus motivante, une meilleure infrastructure et plus de temps alloué à la recherche grâce à la réduction de la charge d'enseignement et des responsabilités administratives), mais également en favorisant un environnement de recherche stimulant ainsi qu'en assurant la reconnaissance et le prestige des universités et de leurs titulaires de chaire.

Non seulement le Programme des chaires de recherche du Canada représente un outil clé permettant de dynamiser les activités de recherche sur tous les plans, mais il contribue aussi à recruter et surtout à maintenir en poste des chercheurs de haut calibre, dont des étudiants exceptionnels.

Université de Moncton

Moins d'universités ont jugé aussi important le rôle du Programme des chaires de recherche du Canada en ce qui concerne leur capacité à recruter des chercheurs du Canada (le Programme ayant joué un rôle important pour 34 p. 100 des universités et un rôle important pour 7 p. 100 d'entre elles) ou de l'étranger (le Programme ayant joué un rôle important pour 33 p. 100 des universités et un rôle important pour 17 p. 100 d'entre elles). D'autre part, de nombreux établissements estiment que la capacité d'attirer de nouveaux chercheurs n'a pas d'importance, car le financement qu'ils reçoivent leur sert à renouveler le mandat de titulaires déjà en poste.



Néanmoins, pour les établissements qui se servent de ce financement afin de recruter des chercheurs de haut calibre, les fonds du Programme représentent une mesure incitative évidente. Enfin, certaines universités – principalement les grandes – continuent d'utiliser les fonds qu'elles reçoivent du Programme uniquement pour recruter de nouveaux chercheurs.

De nombreux établissements et titulaires de chaire estiment que la capacité de recruter des chercheurs et de les maintenir en poste a un impact positif sur les professeurs, les étudiants et le personnel hautement qualifié, qui tirent également profit du financement du Programme, car ils ont accès à une infrastructure et à un équipement de pointe, ils peuvent établir des collaborations de recherche avec des titulaires de chaire et ils bénéficient de nombreuses autres entreprises conjointes, telles que des ateliers, des séminaires et la supervision d'étudiants des cycles supérieurs. Alors que ce genre de collaboration est mis en place ou consolidé, le Programme fait progresser un autre de ses objectifs : la capacité à produire et à mettre en application de nouvelles connaissances.

Amélioration de la capacité à produire et à mettre en application de nouvelles connaissances

Le financement du Programme des chaires de recherche du Canada facilite les relations entre experts, ce qui favorise la réalisation de nouvelles synergies qui permettent d'accroître la capacité à produire et à mettre en application de nouvelles connaissances. Les universités ont indiqué que des titulaires de chaire se joignent à des équipes de recherche ou les forment dans le but de créer des collaborations solides et productives qui non seulement permettent d'approfondir les domaines de recherche prioritaires de leur université, mais contribuent à concevoir de nouvelles approches de recherche. Les titulaires de chaire sont également appelés à partager leurs connaissances dans le cadre d'activités de diffusion ainsi qu'à donner des conseils en tant que spécialistes.

À titre de titulaires de chaire de recherche du Canada, les chercheurs sont consultés en tant que spécialistes pour des articles diffusés dans les médias, pour des discussions sur les politiques, pour des groupes de travail et des comités de sélection ou encore en tant que collaborateurs dans le cadre de projets de recherche internationaux. Leur profil et la couverture médiatique qu'ils reçoivent permettent aussi de mieux faire connaître notre université et de lui donner une meilleure visibilité sur les scènes nationale et internationale.

University of Guelph



La plupart des titulaires de chaire de recherche du Canada (74 p. 100) disent avoir beaucoup collaboré – par des contacts fréquents permettant d'aborder des questions de recherche communes – avec des chercheurs de leur université ou de ses établissements affiliés. Ils collaborent aussi avec des chercheurs d'autres universités canadiennes. Pour la moitié d'entre eux, cette collaboration est importante, alors que, pour 33 p. 100 des autres, elle l'est plus ou moins. Enfin, ils collaborent moins avec des chercheurs du gouvernement ainsi que des secteurs privé et sans but lucratif du Canada et de l'étranger. En outre, la plupart des établissements estiment que le Programme des chaires de recherche du Canada est crucial pour le financement d'équipes de recherche nouvelles ou existantes, ce qui contribue à établir une masse critique de recherche.

De plus, en 2007-2008, 91 p. 100 des titulaires de chaire de recherche du Canada ont pris part à diverses activités afin de partager les connaissances acquises grâce aux travaux de recherche qu'ils avaient menés avec des intervenants non universitaires. Ils ont animé des séminaires et des conférences à l'intention du grand public, accordé des entrevues à la télévision ou à la radio aux niveaux local, national et international, publié des articles dans des journaux nationaux, etc. La majorité d'entre eux ont également été appelés à fournir des conseils et des opinions d'expert à divers organismes et intervenants, dont des représentants élus ou d'autres représentants gouvernementaux, des organismes du secteur privé ainsi que et des organismes canadiens et internationaux.

Consolider la formation d'un personnel hautement qualifié

Les titulaires de chaire de recherche du Canada contribuent à former la prochaine génération de travailleurs qualifiés, car ils supervisent des étudiants et un personnel très compétent qui se compose de stagiaires, de boursiers postdoctoraux et de professionnels du milieu de la recherche. En 2007-2008, parmi les 1 481 titulaires de chaire ayant soumis un rapport, on compte, sous leur supervision directe, 1 136 étudiants de premier cycle, 1 277 étudiants de maîtrise, 1 288 étudiants de doctorat, 1 086 boursiers postdoctoraux et 812 autres employés de recherche. De plus, 3 000 étudiants ont obtenu leur diplôme sous la supervision de titulaires de chaire. De nombreux titulaires de chaire sont d'avis que la visibilité que leur apporte leur titre ainsi que l'infrastructure et l'équipement de pointe dont ils disposent grâce au financement de la FCI les aident à recruter et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié.

Selon 73 p. 100 des titulaires, le poste de chaire a un impact important sur la qualité de la formation qu'ils peuvent donner à un personnel très compétent. La réduction de leur charge d'enseignement est souvent avantageuse pour la formation, car les chercheurs peuvent ainsi consacrer plus de temps exclusif à leurs étudiants et à leur personnel. De plus, le personnel



hautement qualifié qu'ils supervisent a le privilège de participer à de nombreuses activités intéressantes liées à la recherche en collaboration avec des équipes de chercheurs de renommée mondiale.

L'un des impacts majeurs liés du financement offert par le Programme des chaires de recherche du Canada et la Fondation canadienne pour l'innovation est l'établissement d'excellents environnements de recherche propices à la formation d'un personnel hautement qualifié. Grâce à des infrastructures de pointe (p. ex. des laboratoires et de l'équipement de recherche) et au financement d'étudiants (p. ex. au moyen d'assistantats de recherche), les titulaires de chaire sont appuyés, dans leurs travaux, par de nombreux étudiants et chercheurs postdoctoraux ainsi que du personnel de recherche, qui jouent tous un rôle essentiel pour garantir la vitalité du milieu de la recherche.

Université de Montréal

Utilisation optimale des ressources de recherche grâce à la planification stratégique

Le Programme des chaires de recherche du Canada vise à maximiser l'utilisation des ressources en demandant à chaque université d'élaborer un plan de recherche stratégique l'aidant à approfondir ses domaines de recherche. Ce plan doit définir les domaines où l'université compte maintenir ou accroître l'excellence de la recherche ainsi que décrire la manière dont elle prévoit se servir des chaires qui lui ont été attribuées pour recruter et maintenir en poste des spécialistes de renommée mondiale dans ces domaines. Lors d'une mise en candidature, l'université doit démontrer l'importance qu'a la chaire pour le développement de la recherche stratégique qui est menée en son sein ou dans ses établissements, ses instituts et ses hôpitaux affiliés. Les examinateurs déterminent si le candidat respecte le plan de recherche stratégique de l'université et évaluent la manière dont il contribuera à l'atteinte des objectifs de l'université.

Le rapport de 2007-2008 des établissements indique qu'ils continuent d'approfondir les thèmes de recherche énoncés dans leur plan stratégique en s'efforçant de recruter et de maintenir en poste des experts dans ces domaines. De plus, ils étendent leur plateforme de recherche en établissant des programmes de financement internes et en obtenant des fonds supplémentaires d'organismes externes ainsi qu'en consolidant ou en mettant sur pied des centres de recherche, des groupes de travail et des collaborations, en créant des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs qui correspondent aux thèmes énoncés et en investissant dans une infrastructure et un équipement qui permettent aux titulaires de chaires ainsi qu'à leurs collègues, à leurs collaborateurs et à leurs étudiants de mener des travaux de recherche de pointe.



ÉQUITÉ DU PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

La question de l'équité a été soulevée pour la première fois dans le cadre de l'évaluation du Programme des chaires de recherche du Canada effectuée en 2001. À ce moment, on a remarqué que la proportion de femmes nommées à une chaire de recherche du Canada était sensiblement inférieure à celle des femmes professeures. Depuis, grâce à de nombreuses interventions, la proportion de femmes étant titulaires d'une chaire a augmenté. Les femmes représentent aujourd'hui 25 p. 100 de l'ensemble des titulaires de chaire.

En 2006, une entente de règlement a été négociée à la suite d'une plainte déposée en 2003 par huit professeures de différentes régions du Canada. Cette plainte concernait la représentation, au sein du Programme, des membres des quatre groupes désignés, à savoir les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et les peuples autochtones.

Dans le cadre de cette entente, en 2007-2008, le Programme a engagé un expert-conseil afin de mettre au point une méthode visant à aider les universités à se fixer des objectifs en ce qui concerne la représentation des membres de ces quatre groupes parmi leurs titulaires de chaire.

En 2008-2009, le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada demandera aux universités d'adopter cette méthode. On effectuera ensuite une analyse du Programme afin d'évaluer la représentation actuelle des membres des quatre groupes désignés et de déterminer si le Programme favorise une représentation équitable des quatre groupes désignés parmi les titulaires de chaire.

Parallèlement, le Programme souhaite mettre sur pied un processus visant à offrir une marque de reconnaissance aux universités qui adoptent des pratiques exemplaires de recrutement, de mise en candidature et de nomination de titulaires de chaire et qui atteignent ou surpassent les objectifs liés à l'équité.



INITIATIVE INTERNATIONALE DES CHAIRES DE RECHERCHE

En 2007-2008, le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada a continué à collaborer avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) dans le cadre de l'Initiative internationale des chaires de recherche, qui a officiellement été lancée au début du mois de décembre 2007.

Le principal objectif de cette initiative consiste à créer des sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères dans les pays à revenu moyen ou relativement faible en renforçant les capacités de recherche de leurs universités. Le partenariat entre les titulaires de chaire de recherche du Canada et les titulaires de chaire de ces pays offre aux étudiants des possibilités uniques de formation et de travail sur le terrain. Il permet aussi de trouver de nouveaux débouchés en ce qui a trait au transfert de connaissances, de politiques et de technologies. Cette initiative permet aux titulaires de chaire de recherche du Canada d'augmenter la portée internationale de leurs travaux.

Les titulaires de chaire de recherche du Canada et les titulaires de chaire de cinq régions géographiques admissibles – l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne ainsi que l'Asie du Sud et du Sud-Est – peuvent soumettre des demandes dans le cadre de cette initiative. Les équipes retenues recevront un million de dollars réparti en cinq ans de la part du CRDI. Les thèmes de recherche acceptés sont les suivants :

- ▶ les technologies de l'information et des communications;
- ▶ la politique sociale et économique liée à la croissance économique, à la pauvreté et à l'inégalité, aux systèmes de santé et aux politiques qui s'y rattachent, à la paix, aux conflits et au développement ainsi qu'aux droits et à la citoyenneté des femmes;
- ▶ la gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- ▶ l'innovation, les politiques et la science.

Les chercheurs avaient jusqu'au 3 mars 2008 pour faire parvenir leur lettre d'intention. Un total de 105 lettres ont été reçues. Elles seront maintenant évaluées par un comité interdisciplinaire composé de huit experts. Par la suite, pour chacune des cinq régions admissibles, quatre équipes seront invitées à soumettre des demandes détaillées. Des 20 demandes qui seront soumises, seule une équipe par pays recevra un financement. Les décisions seront prises au début de 2009.



COMMUNICATIONS

Annonces ministérielles

Au cours de la période couverte par ce bilan, l'équipe des communications du Programme des chaires de recherche du Canada a organisé, en collaboration avec la Fondation canadienne pour l'innovation et la communauté universitaire, trois annonces ministérielles nationales. Ces annonces visaient à rendre public le nom des 333 titulaires de chaire de recherche nommés en 2007-2008.

Il s'agissait aussi d'occasions idéales pour montrer comment les fonds accordés à la recherche par le gouvernement du Canada contribuent à la croissance économique du pays et à l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens. L'investissement fédéral effectué dans le cadre de ce programme en 2007-2008 s'élève à 299,2 millions de dollars.

Célébrations nationales et universitaires et autres événements

Le Programme des chaires de recherche du Canada a également organisé une célébration nationale pour présenter les travaux de ses titulaires et souligner l'importance de la recherche qu'il finance. Tenu à l'Université du Québec en Outaouais, cet événement, qui mettait en vedette la recherche de Stéphane Bouchard, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique, comportait deux tables rondes ayant pour thème « Inventer l'avenir ». Plus de 200 titulaires de chaire, recteurs, représentants du gouvernement et d'organisme subventionnaire fédéral ainsi qu'intervenants du milieu de l'enseignement postsecondaire et de la recherche universitaire y ont participé.

De plus, l'équipe des communications du Programme a pris part à sept célébrations organisées par des universités canadiennes dans le but de rendre hommage à leurs titulaires de chaire.

Enfin, en 2007, le Programme a participé à la réunion annuelle de l'American Association for the Advancement of Science ainsi qu'à la conférence de l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire, au Congrès de l'Association francophone pour le savoir et au Congrès des sciences humaines.



Relations avec les médias et couverture médiatique

Afin d'être plus visible au sein de la communauté nationale des journalistes scientifiques, en 2007, le Programme des chaires de recherche du Canada a participé aux conférences annuelles de la Professional Writers Association of Canada et de l'Association canadienne des rédacteurs scientifiques.

En tout, plus de 3 500 articles faisant mention du Programme des chaires de recherche du Canada et des titulaires de chaire ont été publiés d'avril 2007 à mars 2008.

Site Web

Le principal outil de communication du Programme des chaires de recherche du Canada est son site Web (www.chaires.gc.ca). Ce site, qui a reçu 850 797 visites durant l'exercice 2007-2008, contient une base de données qui donne un aperçu des travaux de recherche de chaque titulaire de chaire.